



SECOND MOUVEMENT

Comme 420 de vos collègues vous participerez cette année à la second phase du mouvement dans l'Ain. Ce moment intense et souvent stressant mérite des explications et quelques conseils.

Ce document est réalisé grâce aux seules cotisations de nos syndiqué(e)s. Dans un monde de plus en plus individualiste, jouez là collectif et rejoignez nous !

QUAND

Le 15 juin après midi à l'EREA de Bourg en Bresse (à confirmer)

420

Vous serez environ 420 personnes convoqué(e)s le 15 juin.

Pour ne pas surcharger la salle, l'IA vous convoquera par « groupe » d'une centaine de personnes à des horaires décalés.

FONCTIONNEMENT

$$d^4\sigma = \frac{Z^2\alpha_f^2 m_e^2 |\vec{p}_f| d\omega d\Omega_f d\Phi}{(2\pi)^2 |\vec{p}_i| \omega |\vec{q}|^4} \times$$

$$\times \left[\frac{\vec{p}_f^2 \sin^2 \Theta_f}{(E_f - c|\vec{p}_f| \cos \Theta_f)^2} (4E_i^2 - c^2 \vec{q}^2) \right.$$

$$+ \frac{\vec{p}_f^2 \sin^2 \Theta_i}{(E_i - c|\vec{p}_i| \cos \Theta_i)^2} (4E_f^2 - c^2 \vec{q}^2)$$

$$+ 2k^2 \omega^2 \frac{\vec{p}_f^2 \sin^2 \Theta_i + \vec{p}_i^2 \sin^2 \Theta_f}{(E_f - c|\vec{p}_f| \cos \Theta_f)(E_i - c|\vec{p}_i| \cos \Theta_i)}$$

$$\left. - 2 \frac{|\vec{p}_i| |\vec{p}_f| \sin \Theta_i \sin \Theta_f \cos \Phi}{(E_f - c|\vec{p}_f| \cos \Theta_f)(E_i - c|\vec{p}_i| \cos \Theta_i)} (2E_i^2 + 2E_f^2 - c^2 \vec{q}^2) \right]$$

En fait, rien de très compliqué !

Par rang de classement, chaque personne choisit son poste. La liste est actualisée au fur et à mesure par un moyen ultra moderne 2.0 développé par l'IA (en fait un simple affichage papier que l'IA barre au fur et à mesure que les postes sont pourvus).

QUI

Il s'agit des personnes non titulaires et n'ayant rien eu au premier mouvement.

Attention, vont s'intercaler les remplaçants que l'IA refuse de maintenir sur leur poste car ils sont à temps partiel.

Les priorités médicales et sociales étudiées en groupe de travail et attribuées par l'IA.

QUELS TYPES DE POSTES ?

Il s'agit de :

- l'ensembles des postes qui n'ont pas été pourvus au premier mouvement.
- Les postes libérés par les personnes ayant pris une disponibilité, ayant changé de département,...
- Les postes libérés car le collègue a obtenu un autre poste par appel à candidature.

- des postes de direction d'école (Cela ne veut pas obligatoirement dire que vous serez directeur, prenez contact avec l'école avant)
- Des postes d'adjoints et ASH
- Des postes fractionnés (50%+25%+25% par exemple)
- Des postes de TR ZIL (ceux qui remplacent sur une circonscription)
- Des postes de TRZR (ceux qui remplacent sur plusieurs circonscription)
- Des postes de TRZDA (voir le zoom au verso)

Cette année, il y aura deux sortes de TRZDA :

- Ceux rattachés à **une** circonscription
- Ceux rattachés à **deux** circonscriptions (c'est nouveau !)

Une fiche de vœux sera à remplir et il faudra prioriser entre :

- Les supports d'affectation (directeur, adjoints, postes fractionnés, postes ASH, TRZIL et TRZR)
- Les zones de la circonscription que vous avez choisies.

Dans tous les cas, classez supports et zones par ordre de préférence car ils seront croisés lors du groupe de travail du 1er juillet et du 29 août auxquels vos délégués SNUipp-FSU de l'Ain participeront

Circonscriptions	Zones
Ambérieu en Bugey	Nord
	Sud
Bellegarde	Est
	Ouest 1
	Ouest 2
Belley	Est
	Ouest
	Sud
Bourg 2	Circonscription complète
Bourg 3	Est
	Ouest
Bresse	Est
	Ouest
Côtière	Circonscription complète
Dombes	Nord
	Sud
Jassans-Riottier	Circonscription complète
Oyonnax	Nord
	Sud
Pays de Gex Sud	Circonscription complète
Pays de Gex Nord	Circonscription complète

CONSEILS

Le temps que vous aurez pour choisir votre poste sera très court !

- Etudiez la liste des postes dès sa publication (vendredi 10 juin)
- Pensez à regarder le coût du logement, la proximité d'une gare, des voies de communications rapides (autoroutes,...) et les coûts que cela engendre.
- Pensez aussi aux avantages et inconvénients des différents types de postes
- Le SNUipp sera présent le jour de ce mouvement pour vous renseigner. Passez-nous voir !
- Enfin, pensez long terme. Si vous faites 3 ans dans la circonscription de Gex, Bellegarde ou Oyonnax vous avez 3 points en plus au bout de 3 ans !

REVENDICATIONS

- Un poste pour chaque collègue à l'issue du second mouvement !
- La fin des postes à profil qui en plus d'être arbitraires impactent le mouvement par de multiples appels à candidature.
- Un médecin de prévention supplémentaire pour mieux traiter les priorités médicales.
- La publication de la liste des postes au moins une semaine avant le mouvement
- La suppression des TRZDA